L'INFO municipale

Municipalité de Labelle

Volume 23 - Numéro 7
5 juillet 2012

ALLOCUTION DU MAIRE

Bonjour,

Le 17 mai, au conseil des maires, nous avons validé les dossiers permanents du Club quad et motoneige passant sur notre territoire, ainsi que les ajustements nécessaire principalement occasionnés par le contournement de la 117 qui change la configuration des sentiers. De plus, nous avons accordé un montant de 50 000 $ pour des urgences sur le sentier du P'tit Train du Nord ainsi que le corridor aérobique.

Un dossier important a été l'affaissement d'un tronçon de la piste cyclable au kilomètre 100.9. Une rencontre a eu lieu conjointement avec la coalition du parc linéaire, la MRC et la Municipalité. Un plan d'action a été élaboré et une déviation a été faite sur le chemin du Moulin. Après le démentellement de la dame de castor et l'évacuation de l'eau, une vérification du directeur des travaux publics a permis d'effectuer la réparation dans les trois jours suivant le début des travaux. En plus d'économies importantes pour notre MRC, donc à nous les contribuables, l'ouverture de la piste s'est faite rapidement et la circulation régulière a repris sur le chemin du Moulin. Bravo à Marc Éthier et l'équipe des travaux publics.

Un autre dossier important est le remplacement de la conduite d'aqueduc sur le chemin de la Gare. Une entente avec le ministère des Transports permettra à la Municipalité des économies importantes. La Municipalité s'engage à refaire les trottoirs et les conduites d'eau et le ministère des Transports s'engage à retirer l'asphalte et d'en faire la pose. On en profitera pour élargir le détour près de la reliure.

Le 13 juin, une rencontre a eu lieu avec tous les propriétaires de la rue de la Montagne relativement au changement de nom éventuel d'une partie de cette rue. Après discussion et explications sur des risques éventuels d'erreur pour différents services publics, l'ensemble des propriétaires a manifesté son désir de garder le nom de la rue de la Montagne. Bien que favorable à la demande des citoyens, la Municipalité devra procéder à certaines vérifications et la décision finale sera prise en juillet.

Le 19 juin avait lieu l'ouverture officielle de la Résidence du Presbytère en présence du député de Labelle, M. Sylvain Pagé, des maires des municipalités avoisinantes, des membres des conseils municipaux, du conseil d'administration du Manoir Labellois, ainsi que des locataires qui avaient déjà aménagé et de ceux qui ont participé de près ou de loin à ce projet.

Le 20 juin avait lieu une journée de l'or bleu à Rivière-Rouge. La journée a débuté par le conseil d'administration de l'organisme de bassin versant des rivières Rouge, Petite nation et Saumon. Par la suite une séance de discussions a permis de jouer un rôle clé dans le plan d'action 2013-2018 pour l'avenir de nos bassins versants. Ensuite, il y a eu une conférence concernant l'impact des bateaux à moteur sur les plans d'eau avec une spécialiste, Mme Annie Raymond, biologiste et directrice de Services-Conseils Envir'Eau et pour terminer, il y a eu l'assemblée générale annuelle. Le rapport annuel est disponible sur le site de l'organisme.

Je vous souhaite un été des plus agréable dans le respect de notre belle nature.
Gilbert Brassard, maire

SUIVI DES SÉANCES DU CONSEIL DU 4 ET DU 18 JUIN 2012

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 JUIN 2012

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 4 juin 2012.

Tout d'abord, étant donné l'ouverture d'un nouveau volet dans le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, spécifique pour le remplacement de conduites, et plus avantageux pour la Municipalité, une nouvelle demande d'aide financière a été présentée relativement aux travaux de remplacement de conduites d'aqueduc sur la rue de la Gare.

Enfin, 2 résolutions ont été adoptées pour l'embauche de personnel, soit une pour les employés oeuvrant à l'horticulture (Mme Annie Sauriol et M. Benjamin Blais-Gareau) et l'autre pour un concierge de fin de semaine.

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2012

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 18 juin 2012.

Appels d'offres et contrats

Le conseil a autorisé le lancement de deux appels d'offres pour la réalisation de travaux d'aménagement à la place des Aînés, soit un pour les travaux de construction et d'aménagement du terrain et un autre pour l'achat et la plantation de végétaux.

Administration et finances

Compte-tenu des recommandations favorables du directeur du Service de l'urbanisme, Mme Maryse Trudel s'est vue accorder sa permanence à titre de directrice adjointe du Service de l'urbanisme. Nous espérons que Mme Trudel demeure avec nous longtemps.

Le camp de jour étant victime de son succès, nous avons du procéder à l'embauche d'une animatrice supplémentaire.

Compte-tenu que le concierge de fin de semaine embauché le 4 juin a remis sa démission, nous avons du procéder à une nouvelle embauche. Il s'agit de M. Claude Rock à qui nous souhaitons la bienvenue.

Travaux publics

Des travaux d'urgence ayant dû être réalisés sur la piste cyclable à cause d'un effondrement, ceux-ci, au coût maximum de 20 000 $ remboursable par la MRC, ont dû être entérinés par le conseil.

Le conseil a également autorisé Couillard construction à réaliser certains travaux de nuit jusqu'au 27 juillet durant la semaine seulement, conformément à leur demande présentée à la Municipalité mais cette autorisation pourra être retirée si des plaintes de citoyens parviennent à la Municipalité.

Afin que les travaux de remplacement de conduites d'aqueduc sur la rue de la Gare, une autorisation a été donnée pour acheter les matériaux requis pour la réalisation des travaux dès qu'il nous sera possible de le faire.

Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement

Au niveau des dérogations mineures, le conseil a étudié les demandes et accordé les dérogations mineures suivantes, à savoir :

- dérogation de 36 centimètres avec le lac pour la reconstruction du bâtiment principal, sur le lot 13-4, rang N, dans le canton de Joly, situé au 2307, chemin du Lac-Baptiste;
- dérogation de 7,75 mètres avec le lac pour l'agrandissement du bâtiment principal, sur le lot 48, rang R, dans le canton de Joly, situé au 2, île Bouchard;
- dérogation de 1,61 mètre avec le lac pour l'agrandissement du bâtiment principal, sur le lot 3-15, rang 01, dans le canton de La Minerve, situé au 9588, chemin du Lac-Labelle;
- dérogation de 79 centimètres avec la marge avant et une dérogation de 2,11 mètres avec la rivière Rouge pour la reconstruction du bâtiment principal, sur le lot 52, rang H, dans le canton de Joly, situé au 13700, boulevard du Curé-Labelle;
- dérogation de 1,61 mètre avec la marge latérale gauche et une dérogation de 3,68 mètres dans la bande de protection riveraine pour l'agrandissement du bâtiment principal, sur le lot 23A-2, rang H, dans le canton de Joly, situé au 2640, chemin du Lac-Labelle, à la condition de changer l'installation septique du 2638 chemin du Lac-Labelle (lot 23A-1, rang H, dans le canton de Joly) conforme au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) durant l'année 2012.

Une nouvelle demande de délai allant au 17 juillet 2012 a été faite au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour se conformer au règlement de concordance # 256-2011 de la MRC des Laurentides.

Loisirs

Le conseil a accepté de contribuer, tout comme par les années passées à la collecte de sang du 18 juillet prochain en payant le souper des bénévoles (15) qui resteront sur place durant toute la journée au gymnase du Centre communautaire pour la collecte de sang du 18 juillet et en installant les pancartes de la collecte de sang aux extrémités du village le matin même de la collecte.

Règlements

Comme aucun citoyen n'a manifesté son opposition aux premiers et seconds projets de règlement numéros 2012-215 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-56 afin de modifier diverse dispositions comprenant, entre autres, les coupes forestières, la rive et les terrains de camping et 2012-216 modifiant le règlement de construction numéro 2002-58 relatif à l'obligation de construire des fondations sur les bâtiments principaux, ceux-ci ont été adoptés.

Le règlement numéro 2012-217 constituant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Labelle a également été adopté.

Afin de se conformer au règlement numéro # 256-2011 de la MRC des Laurentides, quatre projets de règlement ont été adoptés et les avis de motion correspondants ont été donnés.

Il s'agit des projets de règlements numéros :

- 2012-218 modifiant le plan d'urbanisme numéro 2002-53 relatif aux antennes et tours de télécommunication;
- 2012-219 modifiant le règlement sur l'application des règlements d'urbanisme numéro 2002-54 relatif aux antennes et tours de télécommunication;
- 2012-220 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-56 relatif aux antennes et tours de télécommunication;
- 2012-221 relatif aux usages conditionnels.

Une assemblée publique de consultation relative à ces projets de règlement aura lieu le 9 juillet prochain à 18h à la salle Wilfrid-Machabée au 2e étage de l'Hôtel de ville.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors des séances de juin 2012.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le **16 juillet 2012 (lundi).**

****

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « affaires municipales » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

SERVICE DE L'URBANISME

Marc Blaquière, directeur poste 5007, Maryse Trudel, directrice adjointe, poste 5008
Martin Ouimet, inspecteur en environnement, poste 5031, Ginette Cormier, secrétaire, poste 5001

****

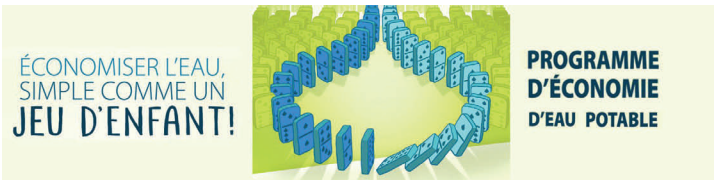

JOURNÉE COMPTE-GOUTTES

Dans le cadre de la 4e édition de la journée compte-gouttes du programme d'économie d'eau potable, nous invitons l'ensemble de la population à poser un ou des gestes symboliques pour l'économie d'eau potable. Pour sa part, la Municipalité s'engage à fermer les fontaines au parc du Curé Labelle pour la fin de semaine et aucun arrosage de la part de l'équipe d'horticulture ne sera effectué sur l'ensemble du territoire de la Municipalité le vendredi 13 juillet, soit deux jours avant la journée compte-gouttes qui se tiendra le **dimanche 15 juillet 2012.**

Cet évènement qui se tient à l'échelle provinciale est l'occasion de prendre conscience de la quantité d'eau que nous utilisons quotidiennement et de faire un effort pour la préserver davantage. Chaque geste individuel compte et contribue à une utilisation environnementale de cette richesse indispensable.

L'importance de réduire l'enfouissement

Chacun de nous a un rôle important à jouer pour réduire l'enfouissement des matières résiduelles. La séparation des matières et leur valorisation par la production de compost ou le recyclage sont des moyens efficaces d'y arriver, d'autant plus que 44 % des matières résiduelles résidentielles sont des matières organiques, donc tout à fait compostables.

Mais pourquoi réduire l'enfouissement?

- Parce que nous consommons de plus en plus et produisons plus de résidus de toutes sortes, dont 75 % peuvent être recyclés ou compostés plutôt qu'enfouis, lorsque nous séparons les matières de façon appropriée.
- Parce que les matières qui pourrissent dans les sites d'enfouissement ne se désagrègent pas; elles polluent nos eaux souterraines et les biogaz qui s'en échappent affectent la couche atmosphérique.
- Parce que séparer les matières, c'est un mode de vie propre qui assure un avenir de qualité pour nos enfants et nos petits-enfants.

Donc, détourner la matière organique vouée à l'enfouissement permet de :

- Valoriser des ressources plutôt que de les condamner en déchets;
- Réduire de plus de 40 % le volume de résidus enfouis (675 kg par an, par famille, soit 19 % de rebuts de cuisine et 22 % de résidus de jardin);
- Diminuer la pollution de l'air;
- Réduire substantiellement la quantité de liquide contenue dans les déchets et ainsi éviter une contamination importante de l'eau ;
- Aider à stabiliser les matériaux au lieu de les déposer dans le site. L'activité microbienne générée par les résidus organiques peut rendre les composés dangereux plus solubles dans l'eau.

Enfin, si les citoyens compostent les résidus organiques chez eux, les municipalités économisent alors le coût de la collecte, du transport et de la gestion de ces matières résiduelles domestiques. L'enfouissement ne sera bientôt plus une solution viable pour la disposition des résidus domestiques organiques. Déjà, le gouvernement du Québec prévoit des règlements pour interdire l'enfouissement des matières organiques et des résidus verts, ils ne seront plus acceptés, et ce, à très court terme.

SERVICE DE L'URBANISME… SUITE...

Marc Blaquière, directeur poste 5007, Maryse Trudel, directrice adjointe, poste 5008
Martin Ouimet, inspecteur en environnement, poste 5031, Ginette Cormier, secrétaire, poste 5001

****

Vignettes de bateau obligatoires pour tous les séjours de plus d'une journée sur un plan d'eau

Il est à noter que tous les citoyens de Labelle utilisant une embarcation à moteur pour se balader sur un lac pour un séjour de plus d'une journée doivent obtenir une vignette au coût de 5 $. Pour ce qui est des gens non-résidents, le coût est de 30 $. Il est possible de se procurer une vignette à l'un de ces trois endroits : L'Hôtel de ville, le bureau d'accueil touristique ou au quai du lac Labelle.

Cette décision s'explique pour assurer un meilleur contrôle des embarcations sur les lacs afin qu'il n'y ait pas de propagation de plantes ou d'espèces aquatiques indésirable comme le myriophylle à épis et empêcher que des propriétaires riverains laissent passer des touristes et amis pour mettre la mise à l'eau d'une embarcation sans que celle-ci n'est été lavée.

En tout temps, un certificat de lavage est exigé pour chaque embarcation.

Des constats d'infraction de 300 $ pourraient être donnés aux contrevenants.

Nous vous souhaitons un très bel été ensoleillé.

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE DE JUILLET

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 16 juillet 2012, trois dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

- Une dérogation de 2,10 mètres pour l'implantation d'un garage dans la bande de protection riveraine, sur les lots 306-39 et 29E-6, dans le cadastre du village situé au 573 et 593, rue Alarie;
- Une dérogation de 23 mètres sur la profondeur du terrain sur le lot 32B-27, rang A, dans le canton de Labelle situé sur chemin du Lac-de-L'Abies;
- Une dérogation de 6,5 mètres carrés pour la construction d'un garage dépassant la superficie du bâtiment principal sur les lots 27E-9, 27E-10 et 27E-15 et 27-16 rang G, dans le canton de Joly situé au 4790, chemin de La Minerve.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation mineure.

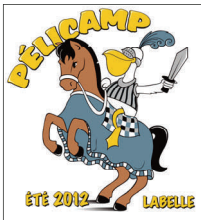

ZOO DE GRANBY !!

Si vous souhaitez participer à la sortie au Zoo de Granby organisée par le Pélicamp de Labelle, il y a quelques places de disponibles.

Date :	Jeudi le 2 août 2012	
Coût :	3 à 12 ans	28 $
	13 ans et +	35 $

Ce prix comprend le billet d'entrée au Zoo pour la journée et le transport en autobus.

Les enfants/adolescents de 14 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte responsable (18 ans et +).

LES PLACES SONT LIMITÉES !!

Vous devez vous inscrire avant le 20 juillet 2012, 16 h 30 au 819-681-3371, poste 5028. Notez que votre inscription se verra confirmée avec le paiement.

Le Pare-feu du Chef

C'est le temps des vacances et le temps de prendre ça cool. Il ne faut pas mettre les consignes de sécurité de côté, soit avec les feux à ciel ouvert, les baignades ou avec nos BBQ, au propane. Soyez toujours vigilants, car un accident est si vite arrivé.

Le monoxyde de carbone

La présence de monoxyde de carbone (CO) dans une habitation est dangereuse. Alors, comment faire pour protéger votre famille du danger que représente le monoxyde de carbone? Comment choisir l'avertisseur de CO qui convient à votre logement? La première chose à faire est de vous assurer qu'aucun monoxyde de carbone ne pénètre dans votre logement. La deuxième consiste à y installer au moins un avertisseur de CO.
Ce numéro de Votre maison répond aux questions fréquentes au sujet du monoxyde de carbone et vise à vous aider à prendre la bonne décision afin de rendre votre logement sécuritaire.

QU'EST-CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE?
Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz inodore et incolore. Parce qu'on ne peut ni le voir, ni le sentir, ni le goûter, le CO peut avoir un effet sur vous ou sur les autres membres de votre famille avant même que vous n'ayez détecté sa présence. Même une faible exposition au monoxyde de carbone peut causer des problèmes de santé graves. Si le CO est aussi dangereux, c'est qu'il s'accumule rapidement dans le sang, réduisant la capacité de ce dernier de transporter l'oxygène dans l'organisme (Directives d'exposition concernant la qualité de l'air des résidences, Santé Canada, 1989).

D'OÙ PROVIENT LE MONOXYDE DE CARBONE?
Le monoxyde de carbone est un sous-produit courant de la combustion des matières fossiles. La plupart des appareils à combustible (gaz naturel, propane et mazout), lorsqu'ils sont bien installés et entretenus, produisent peu de CO. Les sous-produits de la combustion sont habituellement évacués à l'extérieur en toute sécurité. Toutefois, si quelque chose nuit au processus d'évacuation (tel qu'un nid d'oiseau dans la cheminée) ou réduit l'apport d'oxygène au brûleur, la concentration de CO pourra rapidement atteindre des niveaux dangereux.
La combustion du bois, du mazout, du charbon et du charbon de bois produit du CO, de même que le fonctionnement des moteurs à essence. La production de CO est à son maximum lors du démarrage à froid du moteur. Il peut être dangereux de démarrer ou de laisser tourner au ralenti votre voiture ou votre tondeuse à essence dans le garage. Les émanations qui contiennent du CO peuvent pénétrer dans le logement par les murs mitoyens ou les entrées de porte et rapidement atteindre des concentrations dangereuses.

LES AVERTISSEURS DE MONOXYDE DE CARBONE : DOIT-ON VRAIMENT EN AVOIR UN?
Si vous prenez les mesures décrites ci-dessus, vous réduirez grandement votre risque d'intoxication au CO. Mais des incidents imprévus et dangereux peuvent se produire malgré tous vos efforts pour prévenir la présence de CO. La pose d'au moins un avertisseur de CO dans votre logement est une bonne mesure de sécurité. Dans certaines municipalités, c'est même une obligation légale. Même s'il ne s'agit que d'un deuxième niveau de protection, la présence d'un avertisseur est nécessaire. Votre maison devrait être munie d'un tel appareil.
Il existe des différences de rendement entre ces divers types d'avertisseurs. Néanmoins, en raison de modifications apportées aux normes d'exposition au CO, tous les avertisseurs, peu importe leur type, ont dû être soumis à des essais approfondis. Tous les avertisseurs qui respectent les normes ont reçu une certification attestant qu'ils peuvent fonctionner de manière satisfaisante dans divers environnements (exposition à divers produits chimiques, taux d'humidité relative variés, etc.).

Pour plus de renseignements, voir le site du Ministère de la sécurité publique au www.securitepublique.gouv.qc.ca.

Passez un bel été et à la prochaine.

le directeur du service ,
Stephen Potts
SSI de Labelle

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE

Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui vous ressemble.

Date de tombée 13 juillet 2012
Date de parution 2 août 2012

BIBLIOTHÈQUE LANCIA-MONETTE

819-681-3371, poste 5021

Nouveau site web du Réseau-biblio des Laurentides :

Le nouveau site web est en ligne depuis le 11 juin dernier. Au courant des prochains mois, nous serons en mesure de bonifier la page de la bibliothèque mais en attendant, vous pouvez accéder à votre dossier en ligne, aux ressources numériques (cours de langue, d'informatique, etc.) et faire des demandes de prêt entre bibliothèque. Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel de la bibliothèque au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel :
biblio@municipalite.labelle.qc.ca
www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/labelle

Fraîchement arrivés sur nos tablettes

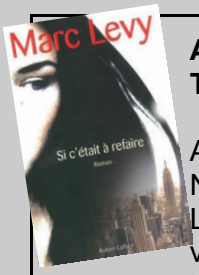

Auteur : Marc Levy
Titre : Si c'était à refaire

Andrew Stilman, grand reporter au New York Times, vient de se marier. Le matin du 9 juillet 2012, il est violemment agressé tandis qu'il court le long de l'Hudson River. Il reprend connaissance deux mois plus tôt, le 9 mai. Dès lors, Andrew a deux mois pour démasquer son assassin et déjouer le destin. Une course contre la montre qui va l'entraîner de New York à Buenos Aires.

Auteur : France Arcand
Titre : Planifier sa déco : guide pratico-pratique

Enfin, un guide pratique pour créer vos projets de décoration et de rénovation. Confiant et autonome, grâce aux informations que vous trouverez ici, vous serez en mesure de trouver dans votre milieu les ressources humaines et matérielles requises pour réaliser vos plans. Grâce à cette lecture, vous saurez définir vos priorités, établir un budget, choisir les couleurs et les revêtements de sol, habiller vos fenêtres, opter pour le meilleur éclairage, disposer judicieusement vos meubles et vos accessoires décoratifs afin d'embellir le lieu de votre intimité

Auteur : Nora Roberts
Titre : Un parfum de chèvrefeuille
Vol. 1 de la série: L'hôtel des souvenirs.

Au cœur de Boonsboro, une petite ville paisible, une auberge plus que centenaire a connu la guerre, la prospérité et les crises. Le bâtiment est tombé en désuétude, jusqu'à ce que les frères Montgomery, aidés de leur infatigable mère, entreprennent de lui redonner son lustre d'antan. Beckett est l'architecte du projet, Owen, l'organisateur, et Ryder, le maître d'œuvre. Trois beaux jeunes hommes, très habiles de leurs mains et toujours célibataires... Peut-être plus pour longtemps, car Beckett a du mal à réfréner ses sentiments pour Clare, la jeune femme dont il rêve secrètement depuis l'adolescence. À la mort de son mari, celle-ci est revenue s'installer à Boonsboro pour reprendre la librairie et élever ses trois garçons. D'un côté à l'autre de la rue Principale, entre le chantier, le magasin et les enfants, Clare et Beckett tissent sans s'en rendre compte une histoire d'amour qui, s'ils ont le courage d'y croire, pourrait changer leur existence à jamais.

Auteur : Peter James
Titre : À deux pas de la mort

Plusieurs jeunes femmes sont victimes de viol à Brighton. Leur point commun ? Toutes venaient de s'offrir de ravissants escarpins, hors de prix, que leur agresseur a emporté avec lui. Ce qui n'est pas sans rappeler au commissaire Roy Grace, une autre affaire très similaire datant d'il y a 10 ans. Un cold case, un échec qu'il a du mal à avaler. S'agira-t-il du même homme ?

la collecte

Cercle de Fermières de Labelle

En collaboration avec la Municipalité de Labelle,
la Caisse populaire Desjardins de Labelle-Nominingue,
la Maison des Jeunes et les Chevaliers de Labelle conseil 14 593

Sous la présidence d'honneur de Mme Béatrice Terreault

Mercredi 18 juillet
13 h 30 à 19 h 30

Centre communautaire - 29, rue du Couvent

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

Toute personne doit présenter en collecte une pièce d'identité, comportant son nom et sa signature ou sa photo, pour pouvoir effectuer un don de sang.

Les parcs publics, des endroits à respecter !

La Municipalité s'efforce d'entretenir ses parcs afin d'en faire des endroits paisibles et plaisants, où jeunes et moins jeunes peuvent s'amuser et se détendre. Nous y investissons temps et argent afin de rendre ces endroits propres et sécuritaires.

L'arrivée de la belle saison amène avec elle son lot d'inconvénients. Nous avons observé une augmentation de bris dans certains parcs, particulièrement au Parc du Centenaire. Ce vandalisme se traduit par des dommages aux clôtures et aux estrades, des bouteilles de vitres cassées, des feux allumés, etc. Cet endroit est celui que les enfants du camp de jour utilisent quotidiennement. Nous ne voudrions surtout pas qu'un accident se produise suite au vandalisme causé.

Nous sollicitons l'appui de la population afin supporter nos efforts de prévention auprès des enfants et adolescents. Nous comptons sur vous pour discuter avec vos jeunes, pour les sensibiliser au respect des biens publics.

Nous comptons sur vous !

TOURNÉE sports experts
Présentée par BANQUE NATIONALE

Du tennis amusant pour tous !

Enfant ou adulte, débutant ou expert ? C'EST GRATUIT !

Rendez-vous au

terrain de tennis de la Municipalité, le 26 juillet 2012 de 18h30 à 21h

Plus de 9 000 $ en prix à gagner*

Essayez les nouveaux modèles de raquettes

Babolat DIADORA HEAD Wilson

La Tournée s'arrêtera chez vous bientôt, ne la ratez pas !

UNE RÉALISATION DE : TENNIS QUÉBEC

EN COLLABORATION AVEC : sports experts BANQUE NATIONALE

LAIT 100% CANADIEN NUTRITION LES PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA

Éducation, Loisir et Sport Québec

HONDA

*Valeur évaluée selon le prix de détail.

SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME
Belinda Proulx, 819 681-3371, poste 5009
Janick Nantel, coordonnatrice du camp de jour, poste 5028
****

Mission santé
LA TOURNÉE
en collaboration avec Proxim

André Lejeune et C[ie] s'arrête le 24 septembre prochain à Labelle dans le cadre de sa tournée québécoise auprès des personnes de 50 ans et plus, qui a pour thème le vieillissement actif.

Les billets au coût de 5 $ sont disponibles à l'Hôtel de ville et à la bibliothèque municipale. Les gens pourront se procurer un lunch sur place, mais doivent le payer et le réserver d'avance.

Quand: 24 septembre de 9 h à 15 h
Où: Chapelle du Centre communautaire
Coûts: 5$ le billet 10$ le dîner-Réservation requise
Pour information: 819 681-3371 poste 5009
Pour consulter l'horaire ou les détails entourant la tournée, visitez le site suivant : www.groupeproxim.ca

CONCOURS
UNE MURALE SUR LES ESTRADES!

Le concours vise à produire une murale originale sur les estrades présentes au parc du Centenaire.

Pour ce faire, soumets-nous ton esquisse de dessin qui respecte le thème proposé, avant le 1er août 2012, au service des loisirs et du tourisme. Ton œuvre, si elle est choisie par le jury, sera ensuite reproduite sur les estrades de balle par un artiste peintre, grâce à ta collaboration. Le grand dévoilement de ton œuvre et de la murale se fera lors des Journées de la Culture qui auront lieu le 29 septembre 2012.

Tous les détails du concours et les règlements sont disponibles à l'hôtel de ville et sur le site Internet de la Municipalité.
Concours qui s'adresse aux 5 à 12 ans résidents de Labelle uniquement.

Pour informations, n'hésite pas à composer le 819 681-3371 poste 5009

Thème à respecter: L'ÉTÉ!

Municipalité de Labelle

FILM FAMILIAL EN PLEIN-AIR – LE LORAX

Titre : Dr Seuss, Le Lorax
Quand : Jeudi **26 juillet** à compter de 21 h
Lieu : Parc du Centenaire
Coût : Gratuit, pour tous les résidents

Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.
Apportez vos chaises de camping. Tout contenant en verre sera interdit.

Résumé : Ted a 12 ans et il est prêt à tout pour conquérir la jolie Audrey. Le seul moyen d'y parvenir est de lui offrir un arbre. Sauf qu'il n'en pousse plus depuis belle lurette. Sur les conseils de sa grand-maman, Ted ose s'aventurer à l'extérieur de la cité fortifiée pour trouver un lieu désert. Au fil de son périple, il fait la rencontre d'un mystérieux ermite qui pourrait bien l'aider. Ce dernier parle de son passé, de cette époque où le Lorax et ses amis animaux prenaient soin de la forêt contre les menaces extérieures…

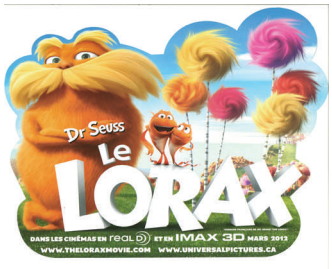

De mai à octobre

En période d'abondance, ***Mettez le Québec dans votre assiette!*** et profitez-en pour faire des provisions (conserves, confitures, congélation*) pour toute l'année afin de prolonger ces plaisirs saisonniers le plus longtemps possible!

* La congélation représente un moyen exceptionnel pour conserver la valeur nutritive des fruits et légumes et garantir leur disponibilité tout au long de l'année.

Astuces pour économiser

Laissez-vous tenter par une activité d'autocueillette.

Achetez des fruits et légumes en grande quantité et transformez-les vous-même.

Partagez votre panier de produits de la ferme avec un ami, un voisin ou un parent.

Cultivez un potager sur le patio, le balcon ou dans un jardin. Essayez :

- dans le potager : les carottes marron, la laitue, les haricots grimpants
- sur le balcon : des plants de tomates cerises, une boîte de fines herbes et des plants de fraises mis en jardinière

Où les trouver

D'innombrables aliments frais au Québec sont disponibles par l'entremise des :

- marchés publics
- kiosques à la ferme
- fermiers de famille (panier de produits de la ferme)
- marchés d'alimentation
- boutiques spécialisées

Soyez attentif à la provenance (adresse du lieu de production sur l'emballage) et surtout, n'hésitez pas à demander les **fruits et légumes de chez nous**.

MANOIR LABELLOIS : RÉSIDENCE DU PRESBYTÈRE

La nouvelle Résidence du Presbytère, résidence pour personnes âgées, inaugurée à Labelle

C'est le mardi 19 juin dernier à la salle communautaire qu'a eu lieu l'inauguration officielle de la **Résidence du Presbytère**, en présence des invités d'honneur. Madame Christiane Cholette, présidente de Manoir Labellois, organisme à but non lucratif voué aux personnes âgées de 75 ans et plus et/ou en légère perte d'autonomie a accueilli monsieur Sylvain Pagé, député de Labelle et monsieur Gilbert Brassard, maire de la Municipalité de Labelle ainsi qu'une centaine d'invités.

Réalisée dans le cadre du programme AccèsLogis Québec de la Société d'Habitation du Québec, la construction de la **Résidence du Presbytère** a été rendue possible grâce à un important appui financier de la Municipalité de Labelle, de même qu'à la généreuse contribution financière de la Caisse Desjardins de la Rouge, de la Fondation du CHSLD-CRHV, du CLD des Laurentides et de la MRC des Laurentides. Ce projet a aussi reçu l'appui constant de monsieur Sylvain Pagé, député de Labelle. Madame Christiane Cholette a profité de l'occasion pour saluer la précieuse collaboration de tous ces généreux partenaires et les a remerciés chaleureusement pour leur appui, leur support financier et surtout pour leur contribution au maintien dans leur milieu des personnes âgées de Labelle et de la grande région des Laurentides.

Après avoir donné un bref historique du projet et décrit les services offerts à la **Résidence du Presbytère**, madame Cholette a souligné la collaboration de tous les instants des professionnels du Groupe de ressources techniques LogiLoge représenté par monsieur Lionel Traversy et madame Thérèse Cossette ainsi que de messieurs François Beauchesne et Robert Mailhot de la firme Beauchesne Architecture Design. Ces partenaires ont accompagné les membres du CA, durant plus de 3 ans, dans ce long et fort complexe processus auprès de la Société d'habitation du Québec puis, par la suite, dans la réalisation des étapes de la construction concrète qui a débuté le 15 août 2011 et a pris fin le 6 juin dernier.

Madame Cholette a également salué le professionnalisme de la firme d'ingénierie SM International qui, par l'entremise de monsieur Jude Tremblay, a assuré la coordination des différents départements d'ingénierie. Finalement elle a tenu à souligner l'implication effective et l'excellent travail de messieurs Marc Perreault et Marc Boucher, respectivement président et surintendant de l'Équipe Landco, entrepreneur général, qui ont rendu possible cette construction d'un immeuble d'une aussi grande qualité, adapté aux besoins spécifiques des personnes âgées. Madame Cholette a terminé son allocution en ajoutant *« Voici aujourd'hui le résultat concret de ce beau grand travail d'équipe. C'est donc avec grand plaisir, que j'accueille aujourd'hui, au nom des membres du CA, les 30 premiers locataires à la* ***Résidence du Presbytère****. C'est pour vous que nous l'avons construite, cette résidence. Soyez assurés que vous y serez traités avec respect et courtoisie et que vous y trouverez de bons services pour qu'ici ce soit véritablement votre chez-vous ».*

Monsieur Gilbert Brassard a par la suite salué la collaboration, la générosité et la grande disponibilité des membres du conseil d'administration de Manoir Labellois, soit, mesdames Christiane Cholette, Caroline Dumouchel, Madeleine Terreault, Michèle Pédemay et monsieur Robert Bergeron, qui ont été présents à chacune des étapes du projet et ce, tout au long des 5 dernières années. Monsieur Brassard s'est dit heureux que l'inauguration de la nouvelle Résidence du Presbytère coïncide avec la première année de la mise en œuvre du plan d'action de la « Politique familiale – Municipalité amie des aînés », adoptée par la Municipalité de Labelle en 2011.

La cérémonie officielle s'est terminée par la traditionnelle cérémonie de Coupe du ruban suivie de la bénédiction de l'immeuble, de ses locataires et des personnes présentes par l'aumônier Jorge Luis Rios Duran. Puis, ce fut la visite tant attendue de l'immeuble. Ainsi avant de se diriger vers la salle à manger, située dans l'ancien presbytère, où un léger goûter était servi, les invités ont pu visiter deux logements (un 3 ½ et un 4 ½), les bureaux de l'administration et la cuisine, situés au rez-de-chaussée.

LA CAMPAGN'ART DE LABELLE

Le symposium de peinture du Campagn'Art tiendra sa 6e édition.

Les 14 et 15 juillet 2012 au Parc des Cheminots (place de la gare) au 180, rue du Dépôt, Labelle.
Cette année nous accueillerons près de trente-cinq artistes et sculpteurs venus de différentes régions du Québec qui s'exécuteront en direct.

Venez encourager nos participants et admirer leur travail. Votez et courez la chance de gagner votre Coup de Cœur.
Bienvenue à tous!

Info : (819) 686-1099 ou (819) 686-2285

COMPTOIR D'ENTRAIDE

Grande Vente

Grande Vente au Comptoir d'Entraide de Labelle !!!
Tous nos vêtements, souliers et sacs à main pour toute la famille seront réduits de **MOITIÉ PRIX**
Ainsi que plusieurs articles pour la maison et nos articles de sports

Du 9 au 13 juillet 2012

127 rue du Collège à Labelle, 819-686-1878
Venez nous voir !

Le Comptoir d'Entraide de Labelle sera fermé du 23 juillet au 3 août inclusivement.

La Fripperie et la Boutique seront ouverts le samedi 4 août 2012 de 10h00 à midi.
La distribution des dépannages alimentaires reprendra le mardi 14 août 2012.

Un projet intergénérationnel a vu le jour à Labelle

Cette magnifique murale, faite en pâte de sel, est l'œuvre des élèves de 5e et 6e année de l'école le Tremplin, classe de Sylvianne Charrette, ainsi que les résidents du centre d'hébergement de Labelle.

Ce projet ayant comme objectif de réunir deux générations et de contribuer à mieux communiquer et mieux se connaître est une réussite sur toute la ligne !

Madame Guylaine Terreault, monitrice loisirs, a chapeauté le projet. Elle est emballée par le résultat et croit que son projet a atteint ses objectifs : les deux groupes ont su faire preuve d'ouverture et d'empathie afin de collaborer à la réalisation d'un projet commun.

Cette murale est présentement exposée à la résidence de Labelle.

Félicitations à tous pour cette magnifique murale !

LA MDJ STATION JEU'NORD DE LABELLE

C'est le temps des vacances!

Cet été, la maison des jeunes offre une panoplie d'activités pour tous les goûts! Sorties, soirées thématiques, ateliers d'arts, soupers collectifs et feux de camp sont au rendez-vous chez nous! Pour les jeunes membres et non-membres, un prix spécial vous est offert, soit à la pièce ou pour le bloc d'activités. Surveillez le calendrier affiché à la MDJ!

Bingo!
Nous tiendrons un bingo récréatif, le 21 juillet 2012. Nous vous invitons en grand nombre à tenter votre chance et encourager les jeunes d'un même coup d'estampille! La date est sujette à changement, pour des renseignements, appeler Geneviève à la MDJ!

Au plaisir de vous voir!

MDJ Station Jeu'Nord de Labelle
44 rue de l'Église, Labelle, 819-686-3434

COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES DE LABELLE

CGAL

Le mot du président

Bonjour à tous,

Votre comité des gens d'affaires de Labelle est actif dans notre milieu.

COMPTE-RENDU DES DERNIÈRES RENCONTRES DU C.A.

ACTIVITÉ SOUPER ENCAN

- Considérant le nombre insuffisant de participation, c'est avec regret que l'activité Souper Encan prévue en mai dernier a dû être reportée. Nous souhaitons remercier chaleureusement les généreux commanditaires qui ont répondu à l'appel. Notons que lesdites commandites ont été retournées aux collaborateurs respectifs. Rendez-vous au printemps 2013!

ACTIVITÉ CANOT-KAYAK

- En collaboration avec la Municipalité et les commerçants de Labelle, un sous-comité est actuellement en création afin de mettre en œuvre les préparatifs de l'activité canot-kayak qui se tiendra au **début septembre** prochain. Ce sera un événement rassembleur à ne pas manquer pour les gens de la région et les nombreux touristes!!! La date sera confirmée prochainement. **Gardez l'oeil ouvert!**

RENCONTRE CLD, EMPLOI-QUÉBEC / PLAN STRATÉGIQUE VOIE DE CONTOURNEMENT

- Le CGAL et la Municipalité collaborent actuellement au projet d'une table de concertation chapeautée par Emploi Québec et le CLD des Laurentides ayant pour objectif l'élaboration d'un plan stratégique relatif à la voie de contournement. Nous sollicitons **la participation active de deux commerçants de Labelle** afin de mettre en place ce comité. Veuillez nous faire part de votre intérêt à ce sujet.

POSTES DISPONIBLES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Nous invitons les membres dynamiques du CGAL et interpelés par le développement des affaires de Labelle, à se joindre au conseil d'administration. Trois postes se libéreront au cours des prochains mois. **Proposez-nous un candidat!**

NOUVEAUX MEMBRES

- Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres : Messieurs Dominic Lambert du Garage Gareau et Daniel Lampron, de Le Petit Moulin.

Le CGAL souhaite offrir à ses membres des services de qualité, promouvoir les échanges d'affaires entre ceux-ci et veiller à la bonne marche des opérations de l'association.

Le soleil et les temps cléments sont de retour. Que la saison estivale soit sous le thème de l'abondance et du succès!

Réjean Éthier, président cgal.labelle@hotmail.com Tél. : 819-430-6164 **www.cgal.biz**

COMITÉ DE LA GARE

Ouverture du Musée ferroviaire Gare de Labelle

Date : 19 mai 2012 **Heure :** 10h à 17h **Coût :** gratuit

La gare de Labelle accueille et informe les visiteurs, les cyclistes et les randonneurs dans son musée ferroviaire, durant la saison estivale. Bienvenue !

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
07	**09**	**18h**	Assemblée publique de consultation - Projets de règlement 2012-218, 2012-219, 2012-220 et 2012-221	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
07	**9 au 13**		Grande vente	Comptoir d'Entraide	127m, rue du Collège
07	**13**		Date de tombée Info municipale	Municipalité de Labelle	
07	**14 et 15**		Symposium de peinture	Le Campagn'Art	Parc des Cheminots 180, rue du Dépôt
07	**15**		Journée compte-gouttes	Réseau environnement	
07	**16**		Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
07	**18**	**13h30 à 19h30**	Collecte de sang	Cercle de Fermières de Labelle et Héma-Québec	Centre communautaire
07	**20**		Date limite pour s'inscrire à la sortie au Zoo de Granby—places limitées	Pélicamp - Municipalité de Labelle	
07	**21**		Bingo récréatif	Maison des jeunes Station Jeu'Nord	44, rue de l'Église
07	**26**	**18h30 à 21h**	Tournée Sports experts	Tennis Québec	Terrains de tennis municipaux
07	**26**	**21h**	Film en plein air—Le Lorax	Municipalité de Labelle	Parc du Centenaire
08	**02**		Sortie au Zoo de Granby	Pélicamp - Municipalité de Labelle	
08	**02**		Parution de l'Info municipale	Municipalité de Labelle	
08	**14**		Reprise de la distribution des dépannages alimentaires	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
09	**24**	**9h à 15h**	Mission santé—La Trounée	Mission santé en collaboration avec PROXIM	Chapelle du Centre communautaire

INFO MUNICIPALE : Copyright 2011 • Municipalité de Labelle. Tous droits réservés.
Municipalité de Labelle • 1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0 • 819-681-3371
Pour publication : info@municipalite.labelle.qc.ca